



# L'Envalois

Bulletin d'information municipal

## Edito

La vraie rencontre avec l'autre, c'est quand, dépassant le subliminal, dans un moment parfois rare voire fugitif, surgit la sensation d'une communion d'esprit; un seul mot suffit, un geste un regard, une expression. C'est la vraie reconnaissance de l'autre.

A chacune et chacun d'entre vous, je formule le vœu de savoir recevoir pour encore mieux donner. La plus belle des années à vous !

Jean CAILLAUD

## Sommaire

- P 2 à 5..... Le Conseil Municipal vous informe
- P 6 ..... Riom-Communauté
- P 7 à 12 ..... Les associations
- P 12 ..... Mots croisés
- P 13 à 15 ..... Infos, Manifestations, Etat Civil
- P 15 ..... Histoire des Maires
- P 16 ..... Méli-mélo

N°20 - janvier 2011





# Le Conseil Municipal vous informe

## ➤ ENVAL ACCUEILLE SES NOUVEAUX HABITANTS !



Ils ont choisi de s'établir à Enval durant l'année qui vient de s'écouler. Aussi, quoi de plus normal pour la commission communication du Conseil municipal que de les accueillir comme il se doit ! C'est chose faite depuis le vendredi 8 octobre 2010 où une amicale et

ludique réception de bienvenue leur était dédiée à l'école. Un lieu stratégique de la vie locale et aux dimensions idéales pour recevoir la petite dizaine de nouveaux envalois de façon chaleureuse, sympathique et originale. Donnait en effet un aspect inédit et interactif à cette soirée le jeu de l'indice, sorti tout droit de l'imagination de Catherine DOMAS, Conseillère municipale. Afin de découvrir les dynamiques associations envaloises, les "nouveaux" étaient invités à trouver l'objet emblématique de son activité pour chaque association. Un grand merci aux associations qui ont joué le jeu !

De façon plus classique, Jean CAILLAUD, maire d'ENVAL, entouré des adjoints et conseillers municipaux, présentait avec sa verve habituelle mais avec précision, les services publics et municipaux de la commune. Invités, informés mais aussi choyés, les nouveaux envalois partageaient dans la bonne humeur et en toute convivialité un buffet bien fourni. Les nouveaux envalois savent désormais tout ce qu'il faut savoir sur leur nouvelle commune où nous espérons qu'ils auront plaisir à y couler des jours heureux !

## ➤ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : LES MAINS VERTES ENVALOISES À L'HONNEUR !

Initié par l'équipe municipale et placé sous la houlette d'Elyane FAURE, Adjointe au Maire, le millésime 2010 du Concours des Maisons Fleuries a donné bien du fil à retordre au jury - élus et jardiniers municipaux - lors de leur visite estivale à travers le bourg.

Il faut dire que, cette année, nos concitoyens ont rivalisé de savoir-faire et d'imagination pour sertir leurs habitations dans un écrin floral. Au gré des pelouses, jardins, perrons et rebords de fenêtres, un florilège multicolore de fleurs et de plantes de toutes sortes s'offrait à leur regard. Après délibérations, candidats volontaires au concours ou retenus par le jury se voyaient départagés de la sorte :

- 1<sup>er</sup> : M. et Mme Jean-Yves FREJAT
- 2<sup>ème</sup> : M. et Mme Marc TINET
- 3<sup>ème</sup> : M. et Mme René RAVET
- 4<sup>ème</sup> : M. et Mme Claude CHRETIEN
- 5<sup>ème</sup> : M. et Mme Albino LEONE
- 6<sup>ème</sup> : M. et Mme Robert FAURE
- 7<sup>ème</sup> : Mme Renée SANTO ROMANO
- 7<sup>ème</sup> ex aequo : Mme Colette DEAT
- 9<sup>ème</sup> : Mme Gabrielle LONGCHAMBON
- 9<sup>ème</sup> ex aequo : Mme Marie-Louise GOULEFER.

Et c'est une bien sympathique cérémonie de remise des prix qui rendait hommage au talent de l'ensemble de ces lauréats le jeudi 28 octobre 2010 en Mairie d'Enval. Représentant le premier magistrat absent, Elyane FAURE présidait cette petite manifestation où,

à l'issue de sa chaleureuse allocution de félicitation, elle remettait son prix à chacun, aidée en cela par les membres de la Commission municipale "Environnement" et certains Conseillers municipaux. Tous recevaient un bon d'achat dans une jardinerie ; un lys et un diplôme récompensant de surcroît les trois premiers du classement. Un amical buffet clôturait cette soirée.

A noter que cette compétition florale ne s'arrête pas là pour MM. et Mmes LEONE et RAVET, sélectionnés pour le concours organisé à l'échelle de RIOM COMMUNAUTE.



## Rappel TNT



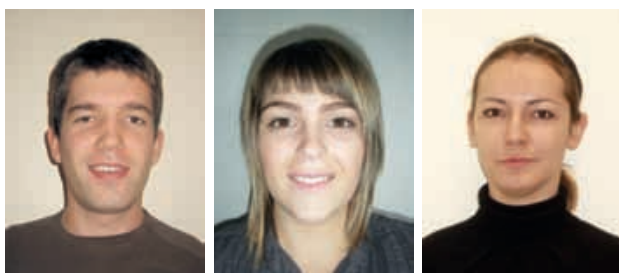
Une campagne d'information devrait avoir lieu en février ; à quelques rares exceptions, la commune sera couverte. Un guide complet sera publié en avril 2011.  
Infos : 09 70 818 818 - [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)

## Stationnement dangereux

Nous constatons que des voitures sont de plus en plus souvent stationnées dans des lieux dangereux (virages, croisements, lieux de passage des bus). En cas d'accident les propriétaires peuvent être mis en cause.  
**Merci de respecter les autres !**

## LE RECENSEMENT, CHACUN DE NOUS COMPTE

TOUTE LA POPULATION D'ENVAL SERA RECENSÉE ENTRE LE JEUDI 20 JANVIER ET LE SAMEDI 19 FÉVRIER 2011.



➤ Alexis

➤ Camille

➤ Laetitia

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. En 2011, la commune d'Enval est recensée. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'INSEE.

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 20 janvier 2011. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire. La commune d'Enval est divisée en 3 secteurs. Les 3 agents recenseurs nommés par le maire sont : Alexis DROUAULT, Camille LESME et Laetitia MEUNIER. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

L'agent recenseur vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-mêmes, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, etc ...). Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'INSEE au plus tard le 19 février 2011.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

- Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 04 73 38 23 82
- Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2011 : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)
- Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## DES LAURIERS POUR LE FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Depuis plusieurs années, la commune d'Enval est inscrite au concours départemental du fleurissement et du cadre de vie.

Dans la notation, tout est pris en compte : l'embellissement durable, le végétal et les fleurs, l'environnement et le cadre de vie, la valorisation du patrimoine et la propreté de la commune. La visite s'est déroulée en deux temps durant l'été ; lors de ces rencontres le jury prodigue aussi des conseils judicieux de mise en valeur, et des préconisations pour une gestion raisonnée des produits phytosanitaires, pour mieux respecter l'environnement.

Par les années passées, le village avait déjà obtenu des prix d'encouragement.

Cette année, la remise des prix du concours s'est déroulée à Entraigues. La commune concourait pour un premier prix départemental dans la 3<sup>e</sup> catégorie (de 1 000 à 2 999 habitants), et grâce au labeur et au talent de nos employés municipaux, Enval s'est vu remettre le 3<sup>e</sup> prix.

Et n'oublions pas non plus que chacun, à sa manière, peut contribuer à l'embellissement de notre belle commune.

N'oublions pas que, si nous voulons améliorer notre score, il faut que chacun participe à l'embellissement de notre commune et en particulier dans le bourg. Des efforts restent à faire, des friches ont la vie dure face à des parterres, rond-point, jardins, amoureuxment entretenus.

**Bravo à nos « jardiniers ».**





# Le Conseil Municipal vous informe

## ➤ ATTENTION AUX FUITES D'EAU

Régulièrement, des fuites après-compteurs chez vous, particuliers, se produisent sur la commune. Quelques conseils :

- pensez à poser un réducteur de pression à proximité du compteur,
  - vérifiez régulièrement vos consommations,
  - vous avez également la possibilité de souscrire une assurance pour vous protéger d'un tel risque.
- Toutefois, vous pouvez demander un dégrèvement pour fuite cachée et difficilement décelable. Cette demande doit-être formulée par écrit au gestionnaire du service d'assainissement, à réception de la facture concernée, et avant son paiement. Elle ne peut en aucun cas concerner les factures des années antérieures, payées et soldées.
- La demande doit-être accompagnée des pièces suivantes :
- la copie de la facture des réparations ou, à défaut une attestation sur l'honneur des réparations effectuées par l'usager.
  - la copie de la facture corrigée du gestionnaire d'eau potable.
- Toutefois, étant donné qu'il appartient aux propriétaires d'entretenir et de surveiller son installation, le dégrèvement d'une facture d'assainissement reste exceptionnel et unique par habitation.

## JOURNÉE ENVIRONNEMENT

Le conseil municipal organise une matinée environnement le samedi 14 mai 2011. Nettoyage et débroussaillage des rives de l'Ambène sont prévus au programme. Cette matinée se terminera autour d'un repas convivial offert par la municipalité ; pour une question d'organisation pensez à vous inscrire en mairie au 04 73 38 23 82.

**Rendez-vous sur la place Marcel Morge à partir de 8 H et n'oubliez pas vos outils et gants de protection. Venez nombreux !**

## LE PLAN D'AMENAGEMENT DU BOURG DE LA SAUZEDE

Si les subventions sont accordées, la réhabilitation complète du bourg de la Sauzède, en cas d'appel d'offre correspondant aux estimations, devrait être engagé cette année.

Cette réhabilitation comprend, à la fois celle du vieux bourg et sa traversée qui est de compétence départementale.

Nous devrions avoir les réponses concernant les subventions au premier trimestre 2011 !  
Espérons !

## ➤ FICHE CONSEIL POUR LUTTER CONTRE LA CYBERCRIMINALITE, CONSEILS EN ASTUCES POUR EVITER DE VOUS FAIRE SPOLIER.

**Constat : Aujourd'hui 52 % des particuliers internautes font des achats en ligne et 35 % participe à des ventes aux enchères entre particuliers :**

- Vous recevez un mail de votre banque vous demandant des infos ou mot de passe :  
⇒ Votre banque ne vous demandera jamais vos coordonnées, elle les a !
  - Vous recevez un mail urgent intitulé « urgent et confidentiel » provenant d'avocat, ou autre ....  
⇒ Ne jamais répondre !
  - Vous recevez un mail mentionnant une demande de numéro de compte pour y faire transiter des sommes pour raison humanitaire :  
⇒ Ca sent l'escroquerie !
  - Achats ou ventes sur internet :  
⇒ Le mieux est de rencontrer le vendeur ou d'utiliser une carte bancaire à usage unique, d'attendre que le chèque soit encaissé pour livrer l'objet vendu.
- NOTA : Une grande partie des sociétés frauduleuses sont en liquidation ou fictives.
- Une solution : avant tout achat, taper sur un moteur de recherche « le nom de la société + arnaque » de nombreux résultats apparaissent.
  - Faites des copies de tout; si nécessaire, déposer plainte pour escroquerie !



## BONNE RETRAITE RAYMOND !

Raymond FAURE, alias Schmoll ! a été recruté le 15 septembre 2000 comme agent d'entretien polyvalent.

Polyvalence ! cette appellation lui allait bien car, touche à tout, adroit et capable d'imagination pour tout réparer .... et conserver pour le cas où .... Raymond a su être l'employé disponible par tous les temps pour notre collectivité.

Serviable, bougon parfois, mais dans le bon sens et l'intérêt de la commune; excellent collègue et bon conseil auprès de chacun d'entre eux, il a su aussi transmettre une partie de son savoir faire et de son goût pour le travail bien fait.

« Raymond, tu as été admis à la retraite, à ta demande à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2010, merci pour ta gentillesse parfois goguenarde mais toujours humaine et excellente retraite de notre part à tous. »



## ➤ ENVAL BIEN ARMÉE POUR RIPOSTER À L'OFFENSIVE DU GÉNÉRAL HIVER !

Voilà maintenant plusieurs semaines que l'hiver a pris ses quartiers dans notre commune, apportant dans son sillage frimas, pluie, neige et verglas.

Mais l'équipe municipale envaloise n'a pas attendu cette attaque météorologique de saison pour se mobiliser et faire front pour offrir à tous, sécurité et confort de circulation. Preuve en est l'achat récent d'un tracteur spécialement équipé pour le déneigement. Un investissement de 56 500 € HT soutenu par une subvention du Conseil général de 25 900 €. S'ajoute à cette acquisition, la construction de cases pour le stockage de toute la panoplie antineige de la commune pour 14 900 € HT. Respectivement saupoudré sur les rues glissantes et enneigées ou mise à disposition de chacun dans des bacs placés en bordure de chaussée, sel et pouzzolane ont représenté en 2010 une dépense de 6 300 €.

A ces moyens financiers et matériels, se conjuguent des moyens humains.

A la moindre alerte, nos employés municipaux sillonnent les rues envaloises, salant et déneigeant, parfois à des heures fort matinales ou tardives et donc au-delà du temps de travail ordinaire, pour assurer un service de viabilité hivernale de proximité et performant. Le dévouement et la réactivité du personnel communal mérite d'ailleurs louanges et reconnaissance.

Si la commune est responsable du déneigement et du bon entretien de la voirie, rouler en toute sécurité est aussi l'affaire de tous.

Voici donc quelques conseils élémentaires pour tenir la route tout au long de l'hiver :

- 4 ou 5 mois avant la mauvaise saison, penser à commander des pneus neige aux dimensions de vos roues ;
- prévoir dans votre véhicule pelle, balayette, raclette, bombe de dégivrant et, si vous n'avez pas de pneus spéciaux, chaînes et chaussettes à neige ;
- avant de prendre le volant, consulter la météo et l'état des routes ;
- si le chasse-neige ou la saleuse ne sont pas encore passés dans votre rue, parsemer la route de graviers de pouzzolane déposés dans des bacs à cet effet ;
- avant votre départ, faire chauffer et dégivrer votre véhicule : pare-brise, lunette arrière, vitres latérales et enlever la neige sur vos phares avant et arrière avec une balayette pour voir et être vu ;
- démarrer sur la neige en douceur (en 2<sup>ème</sup> au besoin), adopter une conduite souple, sans coups de freins brusques ni accélérations brutales, garder bien vos distances de sécurité avec le véhicule qui vous précède ;
- rouler bien sur la partie droite de la chaussée et éviter de mordre sur le milieu de la voie.



## Transport

Un véritable réseau de transport urbain est entré en fonctionnement sur le territoire de Riom Communauté le 30 août 2010.

Géré par le groupement Keolis-Cars Delaye, le nouveau réseau permet au plus grand nombre d'utiliser le bus comme moyen de déplacement sur l'ensemble du territoire, y compris sur les zones économiques et commerciales. Avec comme point central, le Pôle d'échanges intermodal SNCF à Riom, qui favorise les connections train-bus.

Le réseau, plus étendu et avec des bus plus fréquents, est organisé en 4 lignes régulières, 2 lignes de transport à la demande quotidiennes sur réservation, un service de transport pour personnes à mobilité réduite sur réservation et une ligne périurbaine qui dessert ENVAL.

De plus, les tarifs ont été revus à la baisse, le nombre d'arrêts considérablement augmenté et les horaires ont été adaptés.

Le site Internet « [www.erval.net](http://www.erval.net) » sera mis à jour dans le courant de janvier 2011. Vous pouvez d'ores et déjà vous informer sur le site de Riom Communauté ([www.riom-communaute.fr](http://www.riom-communaute.fr)) ou au point d'information à la gare SNCF de Riom.

## Nouveau département d'arts décoratifs au Musée Mandet ouvert en janvier

Après un an de travaux, le musée Mandet rouvrira ses portes le 22 janvier 2011, en présentant au public un nouveau département consacré aux arts décoratifs contemporains ainsi que des espaces pédagogiques adaptés au jeune public, un accueil pourvu d'une boutique, une bibliothèque de travail pour les chercheurs.

La cour et le porche d'entrée du musée retrouvent ainsi leurs formes originelles du XVIII<sup>e</sup> siècle, et sont particulièrement mises en valeur par l'œuvre contemporaine de la plasticienne Hélène Mugot.

## Espace Mozac : fin de la 3<sup>e</sup> tranche de l'axe principal et chantier au sud de la zone

La troisième et dernière tranche de travaux est achevée sur l'axe principal d'Espace Mozac. La Communauté va maintenant reprendre le mobilier urbain et rénover les espaces endommagés du fait des déviations.

L'aménagement de l'extension de la zone d'activité au sud, qui a démarré fin septembre 2010 doit s'achever début 2011. Il s'agit de l'urbanisation de quelque quatre hectares destinés aux activités commerciales et artisanales.

## ACTUALITÉS DIVERSES

- Les bibliothèques et points lecture de Riom Communauté bénéficient d'un nouveau site Internet (<http://bibliotheque.riom-communaute.fr>) afin de faciliter l'accès à plus de 100 000 documents et livres, magazines, cd et dvd. Les bibliothèques sont gratuites pour tout le monde.
- Le gymnase « Aimé Césaire » a ouvert ses portes le 18 octobre 2010. Doté de la plus grande structure artificielle d'escalade du département, il est utilisé par les élèves du lycée Pierre-Joël Bonté et par les clubs d'escalade et de badminton de Riom.
- La « Coulée Verte » bénéficie depuis début 2010 d'une extension le long du ruisseau dans l'enceinte de l'abbaye de Mozac. Elle se poursuivra ensuite vers l'ouest et débouchera rue Léo Lagrange, lorsque la canalisation intercommunale d'assainissement du SIARR aura été posée, fin 2011.
- L'extension de la zone d'activité de Ménérol, qui permettra l'accueil d'entreprises artisanales sur 4,15 hectares supplémentaires, a été inaugurée en juillet dernier. Le chantier a consisté à réaliser le terrassement, aménager la voirie, faire les travaux d'assainissement et de raccordement à l'eau potable et aménager les espaces verts pour un coût global (foncier, étude, travaux) de 815 000 euros HT. Toutes les parcelles sont aujourd'hui réservées par des entreprises artisanales, la mairie de Ménérol et Riom Communauté.





### BIBLIOTHEQUE D'ENVAL

Après avoir été de longues années le pilier de la bibliothèque de la commune d'Enval, Martine a choisi de se retirer. Christine et Emmanuelle ont rejoint Valérie, Françoise et Brigitte dans l'équipe de bénévoles.

La bibliothèque est ouverte :

- le lundi de 16 H 15 à 18 H 15

- le mardi de 14 H à 15 H

Sauf vacances scolaires.

#### Sondage :

Une ouverture certains samedis est envisagée : un questionnaire est à votre disposition à la bibliothèque et à la mairie pour indiquer vos préférences d'horaires.

#### Nouveau :

La bibliothèque d'Enval fait partie du réseau des bibliothèques de Riom Communauté. Vous pouvez maintenant emprunter à Enval des livres des autres bibliothèques. Un site Internet vous permet de connaître les titres de tous les livres disponibles et de naviguer parmi toutes les informations des bibliothèques.

Autour du thème du « Petit Prince », un atelier d'arts plastiques pour tous se déroulera au printemps, animé par Servane Bouillant-Lespagnol.

### CLASSE CE1 ET CE2

Le lundi 15 novembre, les enfants de la classe de CE1-CE2 ont visité l'exposition « Universel Petit Prince » à la bibliothèque de Riom. La maîtresse avait donné aux enfants l'envie de faire un peu plus connaissance avec ce chef d'œuvre en leur lisant en classe les 2 premiers chapitres.

La visite a beaucoup plu aux enfants qui ont trouvé les illustrations magnifiques, qui ont appris plein de choses sur le livre et sur son auteur. Les vitrines étaient très intéressantes et mettaient vraiment en valeur les maquettes et objets présentés. Chaque enfant est devenu « le Petit Prince » l'espace d'un instant en se glissant derrière la figurine grandeur nature au visage évidé.

Malheureusement, une heure, c'est bien trop peu pour exploiter une exposition aussi riche et nombreux sont ceux qui auraient aimé rester un peu plus longtemps.

Nous prolongerons l'aventure en classe d'abord en lisant l'œuvre intégrale puis en réalisant des décors en volume pour un spectacle « sous le signe du Petit Prince » et aussi au travers d'activités diverses autour du livre de Saint Exupéry.

Pour commencer, nous inscrivons un vœu collectif sur un morceau de papier roulé dans une capsule que nous planterons dans du sable du Sahara magique. Notre vœu va-t-il se réaliser ?

Dans sa dédicace, Antoine de St Exupéry a écrit :

« Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants mais bien peu s'en souviennent ». Cette exposition permet aux adultes de retrouver leur âme d'enfant et aux enfants d'apprendre à devenir adultes.



### ANNÉE RECORD DE FRÉQUENTATION !!!

Petit à petit, après des années d'ouverture, la salle des jeunes devient « le lieu » de rencontre de beaucoup de jeunes envalois et des environs... En effet, cette année 2010 a été marquée par un fort taux de présence des jeunes, tant à la salle que lors des soirées et sorties organisées...

Pour exemple, pas moins de 50 jeunes fréquentent régulièrement la salle, ce qui représente une moyenne d'environ 30 par mois, et donc entre 8 et 20 jeunes par jour d'ouverture... Cette fréquentation assidue permet de regrouper des ados de 15-16 ans et des préados de 11-12 ans dans le plus grand respect et l'acceptation de tous, dans la joie et la bonne humeur... Et quand on propose aux « plus vieux » de leur réserver un temps sur la semaine pour qu'ils se retrouvent seuls dans « leur » salle, ils n'en ont pas envie...

Les deux dernières sorties organisées sont bien représentatives de la diversité de cette salle des jeunes (malgré un manque évident de filles... 😊).



Sortie au Parc Ecureuil en juillet, avec 18 jeunes présents, dont 6 Futurs 6<sup>es</sup> et 4 Futurs 2<sup>des</sup>. Mais que 2 filles ?



La sortie/soirée patinoire des vacances de la Toussaint a réuni 15 jeunes, (entre 11 et 16 ans) qui se sont retrouvés ensemble autour d'une grande table pour manger un plat de pâtes à la carbonara préparé par eux-mêmes. Ensuite, ils se sont mesurés sur la glace de la patinoire de Clermont-Ferrand jusqu'à minuit. Pas de jambe cassée, pas de fracture ouverte, juste de nombreux éclats de rires, quelques bleus pour les novices et des adresses internet échangées pour les plus grands...

Pour toute question, curiosité, envie de rencontrer des jeunes, etc. la salle est ouverte tous les mercredis et samedis de 14h à 18h pendant la période scolaire, et du mardi au samedi, de 14h à 19h, pendant les vacances.

De nombreux projets sont en cours et d'autres ne sont pas encore mis en place, mais toute remarque, toute idée constructive ou toute envie de projet peut être discutée et mise en place dans le respect de tous... Le programme de la salle est mis à jour sur le site de la mairie d'Enval.

Et si tu es une fille, n'hésite pas à venir pour mettre en place des activités qui t'intéressent ou simplement passer un moment dans ce lieu qui est aussi le tien...

N'hésite pas, Barbara reste à ta disposition !

# Associations

## ➤ Le centre de loisirs et toutes ses petites frimousses.

Dans la poursuite du projet de l'année précédente avec la conviction « que la terre est belle », le centre de loisirs a décidé de suivre les traces de leurs ancêtres vigneronns envalois.

Ils ont ainsi découvert le goût du travail de la terre et particulièrement celui des ceps de vigne.

Quoi de plus merveilleux que d'observer le raisin croître, mûrir, se bonifier pour enfin arriver à l'heure tant attendue de la cueillette ....les vendanges ...

... **QUE LA VIGNE EST BELLE ET NOTRE TERRE MERVEILLEUSE !**

## LE VENDREDI 17 DECEMBRE A 20H30 A LA SALLE POLYVALENTE

« Accès-soirs et éclats de fête »

Petits et grands, très motivés ont conclu cette fin d'année 2010 avec leur traditionnel spectacle (chorégraphies, costumes, musiques, lumières). Ils se sont préparés dur les dernières semaines et ils étaient fin prêts, dans un seul but, celui de vous faire vibrer.

Parents, grands-parents, amis étaient tous présents, le regard des enfants brillait devant une telle frénésie d'applaudissements.

Un grand merci à Alain, Nicolas et Grégory pour toute la mise en place, également à Christophe pour le son et lumière, ainsi qu'aux coiffeuses et parents.

Merci à tous et bravo les enfants c'était géant .....



## CLUB DES DOIGTS DE FEES

(dentelle aux fuseaux)

Les dentellières du club des Doigts de Fées ont repris leurs activités début septembre par l'Assemblée Générale qui a reconduit le bureau dans son ensemble et maintenu les tarifs et les horaires à l'identique.

Le club se porte bien avec une augmentation de ses effectifs de 33%.

Lors de la dernière saison, le club a été bien représenté à de nombreux rassemblements de dentellières et notamment à Mirecourt (88), couvige international. Chaque couvige nous donne l'envie de créer de nouveaux modèles et d'aller plus en avant dans cet art créatif exigeant. C'est pourquoi, cette saison, nous nous sommes déjà rendues à celui de Pont-du-Château le 25 septembre et à Lezoux le 20 novembre 2010 où nous avons représenté la commune.

Dans notre club, chacune avance à son rythme et selon sa technicité en toute liberté, encouragée ou aidée, si besoin, par Laure Delbouve, la présidente du club.

L'ambiance est très conviviale et c'est avec grand plaisir que nous nous retrouvons à l'ancienne maternelle, sauf pendant les vacances scolaires, le mardi de 20H à 22H, le jeudi de 13H30 à 16H30 ou le vendredi de 9H à 11H. Chacune vient quand elle veut ou quand elle peut.

Si, à l'occasion d'une petite promenade dans Enval, vous passez par là, n'hésitez pas à faire le détour pour venir nous saluer. Nous serons très heureuses de vous rencontrer.



## GYM MUSICALE D'ENVAL

Depuis début septembre, comme les années précédentes, nous sommes une bonne cinquantaine à nous retrouver deux fois par semaine pour participer aux séances très actives de l'association GYM MUSICALE D'ENVAL.

Notre monitrice, Françoise HEIN, toujours aussi dynamique, sait renouveler les exercices et nous motiver sur des musiques toniques et entraînant. Les activités proposées cette année sont très variées : step, aérobic, aérobic alterné, musculation, stretching, barre au sol, bodysculpt, abdos fessiers, chaises, élastiques, pump, hilo et kick boxing. Le matériel est fourni par l'association et l'enseignement s'adapte à tous les niveaux.

Malgré les efforts physiques nécessaires, l'ambiance est toujours chaleureuse et très amicale. Et il est vrai que certaines font autant travailler leurs langues que leurs jambes. La bonne humeur est donc toujours présente au sein du groupe.

Afin de renforcer cette convivialité, une randonnée a été organisée début octobre au départ de Saint-Hippolyte. Sous le soleil et avec des températures fort clémentes pour la saison, nous avons profité de la balade pour faire connaissance. Une cueillette de champignons imprévue a permis à Jacqueline de préparer un délicieux repas pour les siens.

Les séances se déroulent les lundis et jeudis de 19h45 à 20h45. N'hésitez pas à nous rejoindre ! Préalablement à toute nouvelle inscription, trois séances d'essais sont proposées. La cotisation annuelle 2009-2010 est de 50 euros par personne, 90 euros pour un couple. Vous pouvez également nous rejoindre en cours d'année. Un tarif dégressif est appliqué pour la période de janvier à juin.

Renseignements :

- ⇒ présidente : 06 85 53 78 70
- ⇒ vice-présidente : 04 73 38 36 72
- ⇒ secrétaire : 04 73 64 14 25
- ⇒ trésorière : 04 73 64 11 58



## LA SECTION ENVALOISE DES JARDINIERS DE FRANCE



L'association des Jardiniers de France s'engage pour un jardinage plus respectueux de l'environnement et a adopté sa "charte du jardinage au naturel".

L'association des Jardiniers de France encourage ses adhérents et tous les jardiniers amateurs à suivre les pratiques conseillées dans cette charte, à parfaire leur apprentissage et à mettre en application un jardinage respectueux de l'environnement.

Si vous êtes amoureux de la nature et souhaitez la protéger et la préserver au travers du jardinage, cette charte symbolisera nos engagements communs !

Rejoignez-nous !

Venez nous rejoindre et faites le plein d'activités avec le programme des Jardiniers de France du Bassin de Riom.

- ⇒ Ateliers de jardinage
- ⇒ Conférences et manifestations
- ⇒ Visites de jardins

## SAISON 2011 à ENVAL

Une conférence sur la nutrition « l'équilibre alimentaire » à la salle polyvalente le vendredi 18 février à 20H30.

Un atelier de taille de formation d'arbres fruitiers aura lieu le 19 mars à 9H.

### ADHESIONS 2011 :

La cotisation simple pour 2011 est de 15 € ; avec 10 N° de la revue « Pour nos jardins », elle est de 27 €.

Les adhérents bénéficient d'une réduction de 5 % sur le catalogue de graines.

Pour plus de renseignements sur l'association, n'hésitez pas à prendre un programme à votre disposition à la Mairie, ou auprès de votre délégué,

**M. Patrick BESSON – 14 Allée de la Combe – 63530 ENVAL**  
- Tél. 04.73.63.10.58

Site départemental : [www.jardiniersdefrance63.com](http://www.jardiniersdefrance63.com)

Site national : [www.jardiniersdefrance.com](http://www.jardiniersdefrance.com)



# Associations

## SACRÉE JOURNÉE À ENVAL !

Dans le cadre du festival des balades d'automne organisé par Riom Communauté, l'APAGE organisait le 23 octobre une marche sur ses sentiers. Banal ? Pas tout à fait. D'abord, parce que l'organisation réunissait plusieurs associations : l'APAGE, donc, le Comité des fêtes, les Balladins de l'Ambène et le centre de loisirs. Avec 2 invités d'honneur : l'alambic et le Bouclier de Brennus.

Plusieurs journées de préparatifs à l'installation, à distiller le marc et à faire cuire plats de côtes et saucissons.

Le succès serait-il là pour récompenser tous ces efforts ?

Oh que oui ! Les marcheurs étaient au rendez-vous. On en a comptabilisé 240, mais tous ne sont pas venus, loin de là, prendre un ticket de loterie.

Pendant une petite collation d'encouragement au départ, un groupe des Balladins retenait leur attention et d'autres les attendaient le long du chemin pour animer des pauses bien méritées. Un petit ravitaillement était le bienvenu pour les marcheurs au pont de la planche, et le groupe des Brayauds les attendait au retour près de la buvette qui n'a pas désempilé. En une heure, les 150 saucissons destinés à la vente étaient partis.

La vie était intense autour de la salle René Robin : des centaines de supporters ou curieux sont venus toucher le Bouclier, ont fait des centaines de photos, avec des yeux qui brillent, des exclamations et une fierté commune. Des bébés aux grands-parents en passant par les chiens, tous ont posé devant le trophée de l'ASM.

Enfin, le repas a remporté un franc succès avec près de 400 convives. Les commentaires étaient plus qu'élogieux.

Un grand coup de chapeau aux cuisiniers qui ont travaillé d'arrache-pied pour préparer les 250 kg de viande et les 160 kg de pommes de terre.

Félicitations aux serveuses et serveurs qui ont assuré dans la bonne humeur un service rapide et chaud.

Une très « belle journée » d'automne, réunissant autant d'acteurs, une expérience à renouveler !!!

## ENVAL YOGA

Détente et relaxation à Enval

Malgré le mauvais temps, 25 adeptes du yoga des clubs d'Enval, Mozac, Volvic et alentours se sont retrouvés samedi 4 décembre 2010, à la salle polyvalente René Robin d'Enval, pour une matinée de détente et de relaxation.

C'était une première à l'initiative d'Enval Yoga.

Cette matinée était animée par deux professeurs : Marie-Aline Blancher d'Enval Yoga et Marie-Pierre Boudeau du club de Volvic.

Après une conférence de 30 mn sur les 8 étapes du yoga, les participants ont pu apprécier les différentes techniques et postures enseignées par Marie-Aline et Marie-Pierre.

Cette matinée yoga a été très appréciée et laisse entrevoir de futurs contacts et échanges en prévision d'autres rencontres.



## APEE (Association des Parents d'Elèves d'Enval)

L'année scolaire 2009/2010 s'est terminée sur une note antillaise. Cette soirée pleine de chaleur et de bonne humeur a connu un vif succès. Un grand merci à notre animateur FRED.

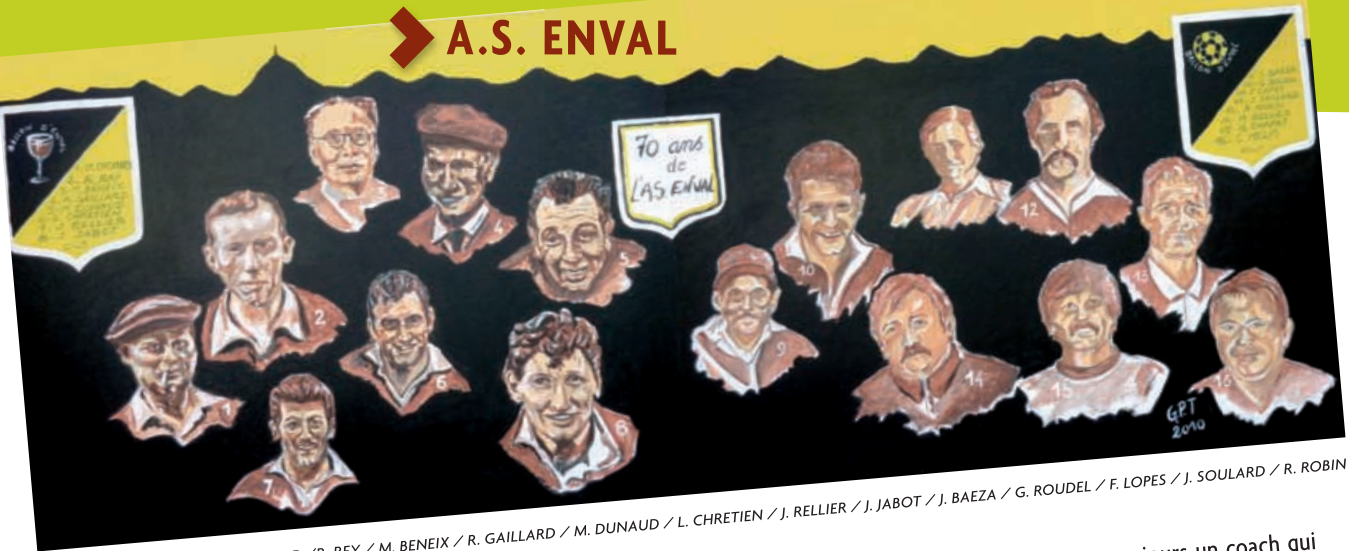
Courant novembre, a eu lieu la tombola annuelle.

Le 10 décembre 2010, s'est déroulée l'Assemblée Générale. Faute de présents, le bureau n'a malheureusement pas été réélu. Avis aux amateurs...

**L'APEE vous souhaite à toutes et tous une bonne année 2011 pleine de joie et de réussite.**







Présents sur la fresque : M. CHOMARD / R. REY / M. BENEIX / R. GAILLARD / M. DUNAUD / L. CHRETIEN / J. RELIER / J. JABOT / J. BAEZA / G. ROUDEL / F. LOPES / J. SOULARD / R. ROBIN / M. RELIER / G. CHAPAT / C. MELIS

## Nouvelles de l'A.S. ENVAL FOOT

### Souvenir :

Pour marquer l'anniversaire des 70 ans du club, nos 3 artistes Riomois, Gilles Brochette, Paquite Ruiz et Marc Tosone (G.P.T.), anciens licenciés de l'ASE, ont réalisé et offert au club une fresque géante représentant les caricatures des principaux Présidents et dirigeants de 1940 à 2010.

Cette fresque est exposée dans le club-house du stade.

Pour ceux qui seraient intéressés par des tirages photos de cette fresque, contacter les Présidents de l'AS ENVAL.

### Groupe seniors :

Bienvenue à Marc CHARVILLAT qui s'investit beaucoup sur tout le groupe senior comme nouveau coach. Ancien joueur de Ambert, Saint-Georges et Riom, Marc possède le Brevet d'Etat. L'an dernier, il assurait la responsabilité du groupe des U19 ans au sein de l'entente Enval-Volvic-Sayat-Malauzat-Châteaugay.

Nous comptons beaucoup sur le bon amalgame entre jeunes et plus anciens pour apporter dans cette seconde partie de championnat beaucoup de satisfaction à Marc en retour de son important engagement personnel pour les 2 équipes senior.

### Equipe 1 :

Elle évolue toujours en région Auvergne dans la poule D de Promotion d'Honneur. La décision d'arrêter le foot de plusieurs joueurs cadres de l'équipe, l'absence d'arrivées de nouveaux joueurs de très bon niveau, ainsi que les blessures de certains n'ont pas facilité le démarrage de Marc Charvillat dans les meilleures conditions possibles.

Le bilan à mi-saison est mitigé car si le classement à la dernière place de la poule n'est pas très flatteur, il ne reflète pas la qualité du jeu développé. La volonté et la mobilisation des jeunes issus d'Enval ainsi que le retour de Michaël Blanchard dans le groupe, sont des signes positifs pour la suite de la saison. La réussite retrouvée lors de la victoire à Vorey en Haute-Loire, actuel second de la poule, doit se prolonger lors des matchs à venir qui vont être décisifs.

### Equipe 2 :

Elle évolue, comme la saison passée, en poule B de la deuxième division du district du Puy-de-Dôme. A presque mi-parcours, cette équipe occupe la 8ème place. Nous sentons cependant qu'avec un peu de bonne volonté de chacun, elle serait en mesure de pouvoir jouer les premiers rôles, sachant qu'un certain nombre de joueurs opérant actuellement dans cette équipe peuvent prétendre évoluer en équipe 1.

Par contre, pour ce groupe, nous recherchons toujours un coach qui accepterait de seconder Marc Charvillat en prenant la responsabilité du suivi de ce groupe.

### Equipe vétérans :

Cette équipe animée par Olivier Amblard et Pascal Goumy vit son homme de chemin toujours dans une grande convivialité.

### Féminines :

Suite au départ vers d'autres cieux de certaines licenciées, des blessées et arrêts d'activité nous n'avons pas pu réinscrire une équipe en championnat cette saison. Si des filles sont intéressées, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, en particulier avec Elodie Cotte.

### Arbitres :

Cette année, 5 arbitres représentent l'AS ENVAL au niveau des championnats Régionaux et Départementaux. Saluons cette année les débuts des jeunes Collange et Faure qui officient chez les jeunes !

### Entente jeunes :

Une à deux équipes de jeunes sont engagées dans chacune des catégories officielles de la Fédération soit en U9, U11, U13, U15, U17 et U19. Toutes ces équipes évoluent en championnat régional et départemental. Un maximum de coach diplômés de la Fédération encadrent ces équipes, néanmoins nous sommes toujours à la recherche des bonnes volontés qui souhaitent nous aider à accompagner ou à encadrer ces jeunes.

### Activités :

Le loto d'octobre, la soirée western de novembre ainsi que le passage des calendriers réalisés en fin d'année ont rencontré un grand succès. Nous espérons que les prochaines manifestations feront de même car elles contribuent fortement à l'équilibre financier de notre association. Merci de tout cœur à tous ceux qui, par leur présence ou un geste, nous aident à accompagner tous ces jeunes.

Prochaines dates à retenir :

Février 2011 (date à fixer selon les match) : second loto,

Samedi 2 avril 2011 : Soirée à la salle polyvalente (thème à définir),

Samedi 3 septembre 2011 : concours de pétanque en nocturne au stade.

### Contacts :

CHAPUT Bernard : 06-82-64-52-75

CHARBONNEL Gérald : 06-33-16-23-79

CHRETIEN Jean-Pierre : 06-60-80-66-71

CHARVILLAT Marc : 06-22-86-53-02

COTTE Elodie : 06-62-04-44-69



## SOCIETE DE CHASSE

Les festivités terminées, l'ouverture de la chasse est arrivée, le retour des lapins faisant le bonheur des chasseurs. Nous pensons déjà à l'organisation du concours de belote le samedi 19 mars, et au banquet le samedi 16 avril pour tous les habitants de la commune. Prévue au programme également, la retransmission de la demi-finale de rugby, le 27 ou 28 mai sur écran géant avec l'Association des Parents d'Elèves. Retransmission qui avait connu un grand succès en 2010 ; et pour terminer un concours de pétanque le 2 juillet 2011.

## MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

9	P	R	E	S					
8	U	D	E	N					
7	I	D	I	C					
6	T	O	P	N	O	T	E	R	
5	N	A	L	E					
4	A	R	D	O	N	N	E		
3	V	E	T	N	C	N	A	E	
2	V	N	E		O	C	S		
1	S	A	L	N	T		B	L	O
	A	B	C	D	E	F	G	H	I

## COMITE DES FETES

### Petits et Grands Génies

Venez présenter vos inventions le 28 août lors de la Fête Patronale. Les meilleurs seront récompensés. Inscrivez vous gratuitement dès maintenant et jusqu'au 30 mai 2011 par e-mail : [cdf.ensval.63@gmail.com](mailto:cdf.ensval.63@gmail.com) Ou en mairie d'Enval. Pour plus d'informations tél. 06.13.87.19.02

**Rappel : le Comité des fêtes vous donne rendez-vous pour son traditionnel loto le 12 mars et à sa brocante le 8 mai 2011.**

### Horizontal

- 1- Presque tout le monde à le sien - Très à la mode
- 2- Une à la fois c'est suffisant - S'il est « droit », il laboure
- 3- Habille - Si on la range, elle peut aider à marcher
- 4- Rend
- 5- Etire
- 6- Plus que bien - Noter
- 7- Remis dans l'ordre, il peut être précieux pour trouver la solution - Conjonction
- 8- Zone du PLU - Préposition  
Régal pour chien, s'il est dans le bon sens
- 9- Pas loin(de droite à gauche) Tel

### Vertical

- A- Une femme évidemment
- B- Bâti bien sûr - Ranger pour entendre
- C- Ne craint pas le danger
- D- Négation - Agent de liaison
- E- A la mode
- F- Division d'une page
- G- Plus chaud qu'une casquette
- H- Remis en place, c'était un empire de l'Amérique - Crochet
- I- Risquée - Près de chez nous

**BONUS :** Le 1<sup>er</sup> du 1 + le G + le 1<sup>er</sup> du 9 + le 2<sup>e</sup> du I = son maire est aussi le président de Riom Communauté

## BIO AUTOLAV'63

Une entreprise d'un nouveau genre s'est créée en 2010 sur notre commune. BIO AUTOLAV'63 vous propose une prestation de lavage automobile écologique et de qualité, et vient à votre domicile ou sur votre lieu de travail. Ce n'est plus vous qui allez à la station de lavage, c'est elle qui vient à vous ! Comment est-ce possible ? C'est très simple, votre véhicule est lavé sans eau, à la main et à l'aide de produits efficaces et biodégradables. Au-delà de sa démarche commerciale, BIO AUTOLAV'63 est également une entreprise engagée. En effet, 2% du montant du produit principal acheté sont reversés à des associations ou à des organisations agissant sur les problématiques de l'eau dans les pays émergents.

Pour tout renseignement contactez Hugues TESSON par téléphone au 06.69.23.63.00 ou par mail à [bioautolav63@orange.fr](mailto:bioautolav63@orange.fr).







Créée en 1982, à l'initiative des élus départementaux et du Ministère du Logement, l'ADIL 63 (**Agence Départementale d'Information sur le Logement**) offre une information gratuite, **neutre et complète** sur tous les aspects juridiques, techniques, financiers et fiscaux touchant à l'**habitat** :

- ⊙ les financements (prêts et aides, plans de financement),
- ⊙ le droit des contrats (construction, maîtrise d'œuvre, entreprise, vente ...),
- ⊙ les assurances et les garanties,
- ⊙ la fiscalité (crédit d'impôt, ...),
- ⊙ le droit locatif...

En tant qu' « **Espace INFO → ÉNERGIE grand public** » agréé par l'ADEME, des spécialistes du bâtiment répondent gratuitement à vos questions et vous conseillent sur :

- ⊙ l'isolation et la ventilation,
- ⊙ le chauffage et l'eau chaude,
- ⊙ les énergies renouvelables,
- ⊙ la qualité dans la construction (systèmes constructifs, choix des matériaux, normes minimales d'habitabilité et de décence, normes techniques...),
- ⊙ les aides financières existantes (subventions ou déductions fiscales).

**Renseignements** : par courrier, courriel, téléphone ou à la Maison de l'Habitat (Clermont-Ferrand), ou encore par le **Point visio public** installé sur votre communauté de communes.

Visites libres :

mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00

lundi, mardi et jeudi de 13h00 à 17h30.

Sur rendez-vous (pas de téléphone) :

jeudi de 8h30 à 12h00

mercredi et vendredi de 13h00 à 17h30.

Des permanences juridiques sont assurées dans cinq villes du département :

⊙ **AMBERT** : Annexe de la Mairie - Tél. 04 73 82 07 60.

Le 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h.

⊙ **COURNON** : Mairie décentralisée - 2, avenue Georges-Clémenceau - Tél. 04 73 69 90 70.

Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis de chaque mois, de 9h à 12h.

⊙ **ISSOIRE** : Centre Social de la CAF - 15, rue du Mas - Tél. 04 73 89 17 24.

Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis de chaque mois, de 9h à 12h.

⊙ **RIOM** : Mairie annexe - 5 mail Jost Pasquier - Tél. 04 73 33 71 18.

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis de chaque mois, de 9h à 12h.

⊙ **THIERS** : 12 rue Barante - Tél. 04 73 80 90 07.

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis de chaque mois, de 14h à 17h.

ADIL 63 / **Espace INFO → ÉNERGIE**

129, avenue de la République  
63100 Clermont-Ferrand

Tél. 04 73 42 30 75 – Fax : 04 73 42 30 78 –

[contact@adil63.org](mailto:contact@adil63.org)

Site : [www.adil63.org](http://www.adil63.org)

## ➤ LES CHIENS DANGEREUX

La loi impose que les chiens de catégorie 1 et 2 « dits dangereux » soient déclarés en mairie afin d'obtenir un permis de détention.

J'invite les propriétaires de ces chiens à le faire car ils sont responsables civilement.

Sur le permis de détention doivent figurer :

- l'identification du chien (tatouage ou transpondeur),
- la vaccination antirabique,
- l'assurance responsabilité civile,
- le certificat vétérinaire de stérilisation (chiens catégorie 1),
- l'attestation d'aptitude du propriétaire,
- l'évaluation comportementale du chien.

Pour tout renseignement s'adresser en mairie.

Rappel : Pour tous les autres animaux et notamment les autres canidés, chaque propriétaire est responsable des divagations, besoins faits n'importe où, et tout simplement du respect des autres.

i

### Le covoiturage, pourquoi pas ?



Moins de carburant consommé, moins d'émissions de gaz CO<sub>2</sub>, c'est plus d'écologie pour plus d'économie !

[www.covoiturageauvergne.net](http://www.covoiturageauvergne.net)

04 73 90 47 93



#### ÉTAPE 1

Je donne mon adresse de départ et d'arrivée.

**INSCRIPTION GRATUITE !**



#### ÉTAPE 2

Je vois sur une carte les autres personnes faisant le même trajet que moi.



#### ÉTAPE 3

Je reçois un mail dès qu'un nouvel inscrit peut covoiturer avec moi.



## MANIFESTATIONS 2011

Dimanche 23 janvier	Repas des aînés	CCAS
Vendredi 4 février	Loto	Ecole
Vendredi 18 février	Conférence	Les Jardiniers De France
Dimanche 6 mars	Loto	Foot (ASE)
Samedi 12 ou dimanche 13 mars	Loto	Comité des Fêtes
Samedi 19 mars	Loto ou concours de belote	Chasse
Samedi 26 mars	Carnaval	Comité des Fêtes
Samedi 2 avril	Repas dansant	Foot (ASE)
Samedi 16 avril	Banquet	Chasse
Dimanche 8 mai	Brocante	Comité des Fêtes
Samedi 21 ou dimanche 22 mai	Théâtre	Les Baladins De l'Ambène
Vendredi 27 ou samedi 28 mai	Soirée retransmission Rugby	Chasse
Vendredi 17 juin	Fête de l'Ecole + repas	Ecole + Association des Parents d'élèves
Samedi 2 juillet	Concours de Pétanque	Chasse (salle des Gravieres)
Vendredi 26 août	Concours de Pétanque	Foot (ASE) (Stade du haut)
Samedi 27 et dimanche 28 août	Fête Patronale	Comité des Fêtes

## INFOS

### MAIRIE 04 73 38 23 82

2 rue des écoles – 63530 ENVAL

FAX 04 73 38 23 42

Email : [mairie.erval@wanadoo.fr](mailto:mairie.erval@wanadoo.fr)

[www.erval.net](http://www.erval.net)

Lundi	8 h 30 - 11 h 00	fermé l'après midi
Mardi	8 h 30 - 11 h 00	13 h 30 - 17 h 00
Mercredi	8 h 30 - 11 h 00	fermé l'après midi
Jeudi	8 h 30 - 11 h 00	16 h 00 - 20 h 00
Vendredi	8 h 30 - 11 h 00	13 h 30 - 17 h 00

### ■ Permanence du Bureau Municipal

Monsieur le Maire Jean CAILLAUD : sur rendez-vous, tous les jours du lundi au samedi  
Le premier samedi du mois :

Monsieur Christian MELIS, 1<sup>er</sup> adjoint

Le deuxième samedi du mois :

Madame Sylvie GERBE, 2<sup>e</sup> adjoint

Le troisième samedi du mois :

Madame Elyane FAURE, 3<sup>e</sup> adjoint

Le quatrième samedi du mois :

Monsieur Pascale GOUMY, 4<sup>e</sup> adjoint

### ■ Location de la salle polyvalente

Se renseigner en mairie

### ■ Bibliothèque : Horaires d'été 2011

Le lundi de 16 h 15 à 18 h 15

Le mardi de 14 h à 15h

Fermeture pendant les vacances scolaires

### ■ Transport à la demande organisé

par Riom Communauté

Tél 04 73 38 08 09 (navette)

### ■ ADRESSES UTILES :

#### ❖ L'AGENCE POSTALE : 04 73 97 45 06

Lundi 9h15 - 12 h 00

Mardi 9h15 - 12 h 00

Mercredi fermée toute la journée

Jeudi 15h15 - 18 h 00

Vendredi 15h15 - 18 h 00

Samedi 9h15 - 12 h 00

La levée du courrier est effectuée à 15 h 15

#### ❖ Pharmacie Marie Hélène PETAVY

04 73 38 98 41

Route de Volvic 63530 ENVAL

(galerie marchande du Centre Leclerc)

#### ❖ Docteur Anne FOA 04 73 63 00 83

12 avenue de la Libération 63530 ENVAL

(près de la salle polyvalente)

#### ❖ POMPIERS composer le 18

#### ❖ GENDARMERIE-POLICE

composer le 17

#### ❖ URGENCES MEDICALES

composer le 15

#### ❖ Centre d'Action Médico Sociale de Riom

04 73 64 53 70

10 rue Antoine Arnaud 63200 RIOM

#### ❖ AGIR CONTRE TOUTES LES VIOLENCES

#### FAITES AUX FEMMES :

#### UN NUMERO NATIONAL UNIQUE POUR

#### LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE 3919

Ouvert du lundi au samedi de 8 h à 22 h (les jours fériés de 10 h à 20 h). Ce numéro est gratuit. Il répond à toutes les formes de violences (violences conjugales, mutilations et mariages forcés, agressions sexuelles et viols, violences au travail). Que vous soyez victime ou témoin, vous serez écouté(e), conseillé(e) et informé(e) sur les démarches à suivre

#### ❖ SEMERAP

04 73 34 94 94

(si problème technique urgent sur réseau d'eau)

#### ❖ URGENCE GAZ 0810 433 063

#### ❖ URGENCE EDF 0810 333 063

#### ❖ INFO SBA :

• DECHETERIE DE VOLVIC Tél : 04.73.83.38.00

Chemin des Prades - Section Champloup 63530

VOLVIC

Du mardi au samedi inclus (sauf jours fériés) :

Horaires d'hiver du 01/11 au 30/04 :

9h-12h / 14h-16h45

Horaires d'été du 01/05 au 31/10 :

9h-12h / 14h-18h45

#### • DECHETERIE DE CHATEL-GUYON

Tél : 04.73.83.38.00

Chemin de la Croix des Roberts

63140 CHATEL-GUYON

Horaires d'hiver du 02/11 au 30/04 :

du mardi au samedi inclus : 9h-12h / 14h-18h00

Horaires d'été du 02/05 au 31/10 :

du mardi au samedi inclus : 9h-12h / 14h-18h45

#### • DECHETERIE DE RIOM Tél : 04.73.83.38.00

Attention, nouvelle adresse : avenue Hector

Berlioz - RD 211- Chemin de Maupertuis - Lieu-

dit Le Polbiat

Horaires d'hiver du 02/11/2010 jusqu'au passage

à l'heure d'été 2011 :

du lundi au vendredi : 8h-12h30 / 13h30-18h

le samedi : 8h-18h

Horaires d'été du 29/03 au 31/10 :

du lundi au vendredi : 8h-12h30 / 13h30-19h

le samedi : 8h-19h



## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

Léonie MONVOISIN..... 22 juin 2010  
Cloé DINYTASZ..... 24 août 2010  
Mathéo POUSSET..... 20 octobre 2010

### MARIAGES

Nathalie PIERRE et Francisco SALGADO..... 24 juillet 2010

### DÉCÈS

Odette MAZAYE..... 16 juillet 2010  
Marcelle CARRIAS..... 20 septembre 2010  
Edith CHEVARIER..... 11 novembre 2010

# Histoire des Maires

- › Née au milieu du moyen âge en Flandre, la commune est une « association » tendant à s'affranchir du pouvoir féodal.
- › Le mouvement s'étend, soutenu par le roi, hors domaine royal.
- › Peu à peu, le roi décide sur tout le territoire allant même jusqu'à punir les élus qui refusent d'exercer leur fonction.
- › Au haut moyen âge cette fonction devient souvent héréditaire avec un statut de seigneur ; elle est gratuite mais suscite de nombreux services monnayables !
- › Henri III tente plus tard d'instituer un fonctionnaire, receveur municipal, faisant office de secrétaire de mairie.
- › Tout se stabilise au XIV<sup>e</sup> siècle, le maire est à la tête d'un conseil communal qui évolue vers un podestat.
- › Le grand siècle (1610-1715) voit la faillite des finances locales avec notamment les guerres de religion. La tutelle royale s'installe, l'administration se modernise ; droits, servitudes, limitation du boisement, alignements, exploitation du sous-sol, droit de l'expropriation... se mettent en place, ainsi que les corvées.
- › Turgot lance un système fondé sur la gestion par une assemblée élue de propriétaire.
- › 1789 : 44 000 maires environ, suite à la décision de l'Assemblée, le 9 décembre de créer 83 départements ; Mirabeau convainc les députés le 22 décembre d'adopter l'article 7, « il y aura une municipalité en chaque ville, bourg, paroisse ou communauté de campagne ».
- › Le but est de correspondre à l'échelle des habitants, à la paroisse, le choix est pragmatique et surtout fiscal.
- › Le maire est élu par les électeurs de la commune, concurrencé par le procureur de ladite commune, la publicité des séances s'installe ainsi que les hauts et bas des compétences.
- › Avec Bonaparte, dès 1799, la forme contemporaine est instaurée, mais la tâche est tellement lourde que les démissions vont bon train.
- › « Les quatre vieilles », (impôt) sont créés progressivement.
- › Le maire est « habillé » d'un costume le 20 mars 1799, avec une écharpe, bleu, blanc, rouge ; ce costume devient officiel en 1852, les adjoints ont aussi le leur.
- › Napoléon 1<sup>er</sup> reprend tout ce qu'il y a eu d'efficace dans le passé pour instituer la force de l'indivisibilité de l'Etat, avec comme bases, le Préfet et le Maire, contrôlé par celui-ci . Le régime est étatique.
- › 1802, le conseil est élu au « suffrage universel » ; c'est théorique car seuls les imposés votent et, parmi les candidats, l'Etat choisit !
- › Les pouvoirs sont énormes. Au XIX<sup>e</sup> siècle les compétences s'ajoutent aux compétences.
- › Louis XVIII garde le système en supprimant les élus municipaux. 1830, Louis Philippe les recrée ; 1855, toilette, le maire est le plus souvent choisi parmi les élus municipaux... qui doivent lui prêter serment !
- › Lente maturation avec les lois de 1831, 1835, 1837 et 1884...
- › 1926, Raymond Poincaré accroît le pouvoir des communes, avec l'esprit du service public.
- › 1952, les fonctionnaires communaux ont un statut, amélioré en 1983-84.
- › La loi du 3 février 1992, initie un vrai statut de l' élu, accompagné des responsabilités pour le meilleur comme pour le pire...



# Méli-mélo

Bulletin d'information municipal - Janvier 2011



Tirage à 650 exemplaires - Dépôt légal 2<sup>er</sup> semestre 2010  
Directeur de publication : Jean Caillaud  
Conception graphique et impression :   
04 73 38 82 95 - 63200 Mozac - Imprim'vert

Suite au prochain numéro...